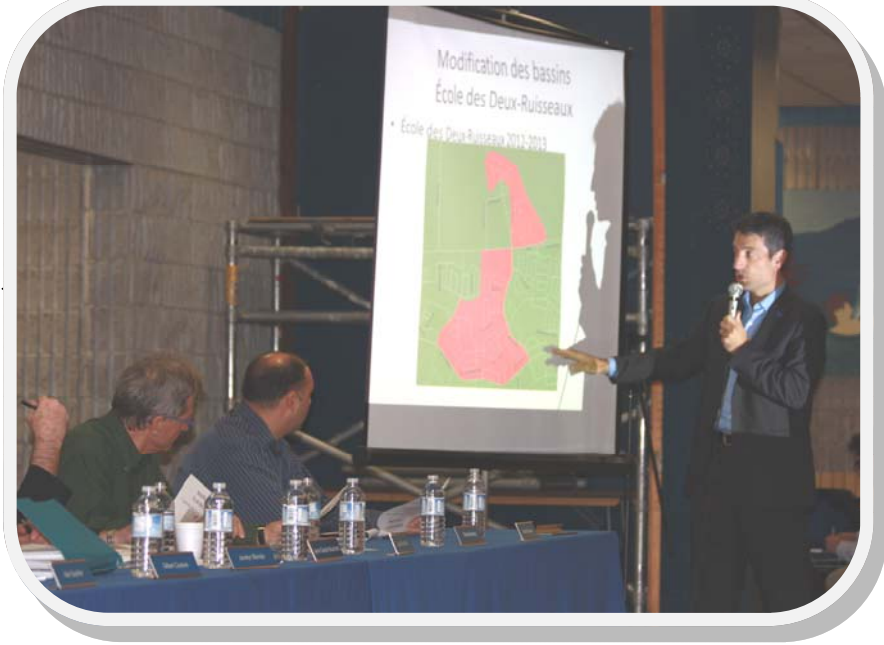




Communiqué de presse



Les soirées d'information pour la définition des bassins de certaines écoles: un moyen de saisir le pouls des parents!

Gatineau, le 29 octobre 2012 - Au terme de deux soirées d'information pour la définition des bassins de certaines écoles de la CSPO, les membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport poursuivront les travaux entrepris pour définir les bassins reliés à l'École du Plateau, à l'École du Marais, à l'École des Deux-ruisseaux ainsi que de la nouvelle école devant être construite en 2014.

Le 10 octobre 2012, les membres des conseils d'établissements et du Comité de parents ont été invités à émettre leurs suggestions, alors que le 25 octobre 2012, ce sont les parents touchés par les changements possibles qui se sont manifestés.

Principalement, les interventions portaient sur le rapatriement des élèves demeurant dans le quadrilatère formé par le boulevard des Grives (au nord de Pink), la rue de la Vaudaire et la rue Blizzard jusqu'à la rue Pink, au bassin de l'École du Plateau ou à celui de l'École des Deux-Ruisseaux. Des parents vivant sur la rue de la Ganymède ont démontré leur intérêt afin que le bassin de l'École du Plateau leur soit ouvert principalement.

Secrétariat général et
Service des communications - CSPO

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec)
819 771-4548 poste
850711

Courriel:
sgcspo@cspo.qc.ca
Site Internet: www.cspo.qc.ca

De plus, certaines propositions ont été lancées dont:

- le rapatriement des élèves de façon graduelle du secteur des Grives;
- la maximisation des élèves marcheurs;
- l'inclusion du secteur des Brises en morcelant le quartier en tenant compte du critère proximité;
- le statu quo;
- la considération des facteurs de l'ancienneté au niveau du bassin et le critère de fratrie.

Plusieurs commentaires ont été émis et le président de la Commission scolaire a souligné que la CSPO a toujours travaillé avec les parents afin de trouver des solutions alors qu'on assiste à une explosion de la clientèle dans ce secteur. « Toutes les propositions seront étudiées, dit-il, nous ne négligerons aucune suggestion mais dans l'optique de répondre aux besoins de l'ensemble de la clientèle ». Ces propositions seront donc étudiées lors de la session de travail du Comité de l'organisation scolaire et du transport le 7 novembre prochain et le 14 novembre, lors de la séance du Conseil des commissaires, une décision sera rendue.

Pour la CSPO, ces soirées d'information permettent de mieux cerner les préoccupations des parents mais également de leur dresser un portrait de la situation. La Commission scolaire a toujours fait preuve d'ouverture lors de ces soirées et rappelle que toutes les décisions sont prises pour le mieux-être de l'ensemble des élèves.

Les parents sont invités à se présenter aux séances publiques du Conseil des commissaires qui se tiennent au 34, rue Binet, Gatineau (secteur Hull) à 19 h 30 les 2^e mercredis de chaque mois. Le 14 novembre 2012, les commissaires, à la suite de la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport, adopteront une résolution pour la définition des bassins des écoles concernées.

Le président du Conseil des commissaires, M. Jocelyn Blondin ainsi que les membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport tiennent à remercier les parents de leur participation à ces soirées qui permet une prise de décision éclairée.

- 30 -

Source: [M. Jocelyn Blondin, président du Conseil](#)
819 665-1205
[M. Jean-Claude Bouchard, directeur général](#)
819 771-4548 poste 851701

Référence: M. Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport
Service des communications